

Communiqué de presse, 29 avril 2015

Daillens: premiers résultats sur les causes de l'accident

Les CFF mettent tout en œuvre pour garantir la sécurité des transports de marchandises dangereuses

Les CFF ont lancé des investigations à la suite de l'accident survenu à Daillens le 25 avril. Les premiers résultats des investigations menées par le Service suisse d'enquête de sécurité (SESE) indiquent que l'un des wagons pourrait être la cause de l'accident. Les CFF étudient l'opportunité de mesures telles que le renforcement des conditions d'homologation des wagons et la réduction ciblée de la vitesse des transports de marchandises dangereuses, à l'exemple de celles prévues pour les transports de chlore dans les régions de Genève et Lausanne au changement d'horaire 2015/2016.

Les premiers résultats des investigations du Service suisse d'enquête de sécurité (SESE) indiquent que l'un des wagons pourrait être la cause du déraillement du train de marchandises survenu samedi dernier à Daillens. Le déroulement exact de l'accident fait l'objet d'investigations de la part du Ministère public du canton de Vaud et du service suisse d'enquête de sécurité de la Confédération. De vastes investigations ont également été lancées en interne par les CFF. Le train 60700, qui circulait de Bâle à Lausanne, était un train marchandises composé de 22 wagons appartenant à différents propriétaires, tractés par deux locomotives de CFF Cargo. Les six wagons accidentés appartiennent à des entreprises tierces, qui sont responsables de leur entretien.

Les CFF étudient des mesures, en mettant l'accent sur les transports de chlore

CFF Cargo examine actuellement si les standards contraignants pour les wagons destinés au transport de marchandises dangereuses doivent être renforcés. Cela concerne en premier lieu les wagons d'entreprises tierces. Elle analyse en outre si des réductions ciblées de la vitesse, telles que celles prévues pour les transports de

chlore, doivent aussi être introduites pour d'autres transports de marchandises dangereuses.

En 2014 déjà, les CFF ont décidé de mesures destinées à réduire les risques des transports de chlore dans les régions de Genève et Lausanne, par exemple des réductions ciblées de la vitesse. Ces mesures nécessitent une bonne préparation et seront appliquées lors du changement d'horaire de décembre 2015.

À l'initiative des CFF, un groupe de travail chargé des transports de chlore a été créé l'année dernière, sous la responsabilité de l'OFEN. L'OFT, les CFF, l'industrie chimique, les détenteurs de wagons et les cantons y sont représentés. L'objectif des CFF est de réduire autant que possible les transports de chlore, en privilégiant la production sur place.

Transports de marchandises dangereuses: responsabilité vis-à-vis de l'économie et de l'environnement

En Suisse, les marchandises dangereuses comme le chlore ou dioxyde de soufre ne peuvent être transportées en grande quantité que par le rail. Les CFF sont conscients de leur responsabilité vis-à-vis de l'économie suisse et de l'environnement et mettent tout en œuvre pour réduire au minimum les risques liés aux transports de marchandises dangereuses. Le niveau de sécurité du chemin de fer, et donc des transports de marchandises dangereuses, a connu une progression constante ces dernières années. Dans une «déclaration commune», le DETEC, l'industrie chimique et les CFF ont décidé en 2002 de renforcer la sécurité des transports de marchandises dangereuses, notamment en réduisant les transports de chlore et en optimisant les wagons-citernes, et ce bien avant que l'Union européenne ne l'impose.

Début des travaux de remise en état de l'infrastructure ferroviaire

Une fois que les autorités auront autorisé l'accès à la zone de l'accident, les CFF remettront en état une première voie dans un délai de 24 heures environ, selon les premières estimations. Les travaux s'annoncent particulièrement exigeants et des écarts par rapport à la planification sont possibles, car quelque 1000 m³ de terre doivent être évacués avant que les travaux de réparation de la seconde voie ne puissent commencer. En outre, trois aiguillages doivent être remplacés, et la ligne de contact réparée. L'accident a également mis à mal le poste d'enclenchement. Pas moins de 15 km de câbles doivent être remplacés, de même que des installations de signaux. Ces travaux s'étendront sur plusieurs jours. Les CFF prévoient une ouverture progressive de la ligne Lausanne–Yverdon. L'exploitation ferroviaire sera très restreinte jusqu'à la fin des travaux.

Les CFF continuent de tout mettre en œuvre pour permettre aux voyageurs d'arriver à destination, au moyen de bus de remplacement ou d'itinéraires alternatifs. Ils présentent leurs excuses à tous les clients et clientes pour les désagréments subis et les rallongements des temps de parcours, et les remercient de leur compréhension. Les voyageurs trouveront des informations actualisées sur la situation de l'exploitation à l'adresse www.cff.ch/166 (informations sur le trafic ferroviaire).